



# AAPPMA de l' EHE : Bulletin n° 4

ENTENTE DU HAUT ELLE  
La Gaule Faouëttaise - La Gaule Plouraysienne  
1 rue Maréchal LECLERC 56320 LE FAOUËT

## LE MOT DU PRESIDENT

Notre AAPPMA ne peut fonctionner que grâce à l'engagement des bénévoles, lesquels ont besoin d'être motivés par le soutien des adhérents.

L'Entente du Haut Ellé compte quelques 530 pratiquants (jeunes et membres). Posséder une carte de pêche ne signifie pas seulement aller à la pêche, nos statuts précisent que notre rôle est également de **Préserver** et de **Protéger** le milieu.

Les collectivités par le Contrat Restauration et Entretien des cours d'eaux (CRE) et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ont pris leur part de responsabilités.

A nous de prendre notre part en participant au moins à l'Assemblée Générale, ou encore à un chantier d'une journée de mise en valeur et pourquoi pas à la fête de la pêche qui aura lieu cette année au bord de notre étang de l'abbaye de Langonnet.

Serge LECHAT

## NOS DEPOSITAIRES

**GUISCRIFF** : Café Tabac PMU

14 place de la Mairie

**LANGONNET** : Café Tabac Buro Butun

3 rue Abbati Zu

**LANVENEGEN** : Restaurant TY KER

47 rue Jean Cadic

**LANVENEGEN** : Restaurant LOGE

COUCOU : Loge Coucou

**LE CROISTY** : Bar tabac LA SOURCE

Place de la mairie

**LE FAOUËT** : Tabac Presse

Place des Halles

**LE FAOUËT** : Restaurant Au Pied de Ste Barbe - Le Grand Pont

**LE SAINT** : Marchand journaux

**MESLAN** : Café Tabac

1 rue Joseph Le Gallo

**PLOURAY** : Restaurant Le Lion d'Or

2 rue de Rostrenen

**PRIZIAC** : Café Croizer

La Croix

**QUIMPERLE** : INTERNAT' E

LE STUM Kervail

## EHGO

L'AAPPMA de Quimperlé est rentrée dans la **réciprocité fédérale du Finistère** et adhère en même temps que celle-ci à l'**EHGO dès l'ouverture 2008**.

C'est une grande nouvelle pour nous pêcheurs (principalement les saumoniers) qui pourrons aller pratiquer entre autres sur les parcours de l'AAPPMA de Quimperlé moyennant la prise du timbre EHGO.

Janvier 2008

DANS  
CE  
NUMERO :

- Le mot du Président
- Liste des dépositaires
- EHGO
- Notre AAPPMA en 2007
- Fête de la pêche
- Les dates à retenir
- Le saumon (suite)
- Election du futur CA
- Divers
- Entretien du chevelu
- Procoration

## NOTRE AAPPMA en 2007

Les bonnes conditions pluviométriques faisant suite à l'amélioration de l'accès aux frayères des espèces migratrices (truite, saumon et anguille) a redonné l'envie à beaucoup de pêcheurs de retourner au bord de l'eau.

Ci-dessous vous trouverez un état des cartes de pêche vendues cette saison ( par rapport à 2006)

Membres : 456 (390) dont 8 femmes et 38 cartes sans timbre

Jeunes : 76 (35) dont 3 jeunes filles

Découverte : 6 (15) dont 16 jeunes filles

Quinzaine : 21 (35)

Journalières : 68 (37)

Timbres EHGO : 149 (143)

Timbres saumons : 72 (72) soit 15/100 des pêcheurs

Par communes de l'EHE (membres + jeunes) :

**Guisriff:** 32 (29) dont 5 jeunes, - **Langonnet:** 44 (39) dont 9 jeunes, - **Lanvénegen:** 34 (29) dont 2 jeunes, - **Le Croisty:** 9 (5), - **Le Faouët:** 73 (55) dont 10 jeunes, - **Le Saint:** 11 (11) dont 4 jeunes, - **Meslan:** 36 (34) dont 5 jeunes, - **Plouray:** 29 (12) dont 1 jeune, - **Priziac:** 26 (23) dont 8 jeunes, - **Berné:** 11 dont 2 jeunes

Pour les autres communes du **Morbihan:** 53 dont 6 jeunes et 2 cartes sans timbre

Pour le **Finistère:** 78 (82) dont 19 sans timbres dont **Quimperlé:** 10 cartes complètes et 11 sans timbres

Pour les autres départements:

**Côtes d'Armor :** 3 , **Ille et Vilaine :** 5 , **Loire Atlantique :** 10 dont 1 sans timbre

Nous en profitons pour remercier tous les pêcheurs qui prennent leur carte à l'EHE et nous souhaitons qu'ils continuent de le faire (même avec l'EHGO) car les AAPPMA vivent essentiellement de la ristourne sur la carte de pêche

## FETE DE LA PECHE

**Nous organiserons cette année une journée ouverte à tous pour la fête de la pêche le dimanche 1er juin 2007.**

Elle se déroulera à l'étang de l'abbaye de Langonnet à partir de 8h00 du matin.

Nous y organiserons des démonstrations et des initiations des différentes techniques de pêche (coup, lancer, mouche etc..) et nous comptons sur les personnes qui nous avaient donné leur accord en 2007.

Dans le but de bien préparer cette journée, nous demandons à ceux qui éventuellement ne pourraient venir à notre AG de nous faire parvenir leur accord et leurs idées pour cette journée.

Il y aura la possibilité de pique niquer sur le site, et une restauration sera prévue (grillade, etc...)

D'autre part le ponton pêche pour les handicapés et le chemin d'accès devraient être réalisés pour cette date.

## LES DATES A RETENIR

- **Assemblée générale :** Dimanche
- **Distribution des cartes riverains :** Samedi 23 février 2008 de 14h30 à 17 h00 au local de l'AAPPMA
- **Entretien des ruisseaux :** Le dernier samedi des mois de juin, juillet, août et septembre
- **Opération nettoyage départementale :** le 3ème samedi de septembre
- **Fête de la pêche :** 1er juin

**QUELS SONT LES POINTS QUE VOUS SOUHAITERIEZ VOIR APPARAÎTRE DANS CE BULLETIN ??**

**VOS DEMANDES SONT ATTENDUES AVEC INTERET, MERCI D'AVANCE .**

## LE SAUMON (suite)

Suite aux différentes réunions entre AAPPMA 56 (saumon) et la Fédération de pêche du Morbihan, une synthèse des différentes idées a été effectuée par le rapporteur de la commission J.Y Moëlo pour établir un document commun, validé par les AAPPMA et le Conseil d'Administration de la Fédération. Parmi celles ci :

- . Un quota par pêcheur (3 printemps+7 castillons ) avec un carnet de pêche
- . Les mêmes jours de fermetures (2) sur toutes les rivières à saumon
- . Une uniformisation des périodes de pêche.

Malgré une transmission rapide aux autres départements avec une explication devant celui-ci de J.Y.Moëlo, un département n'a malheureusement pas réussi à avoir l'accord de toutes ses AAPPMA saumon sur ce protocole. En conséquence, il n'y aura pas d'uniformisation au niveau régional pour cette année.

Entre temps, j'avais adressé à environ 30 pêcheurs saumon un résumé avec questionnaire concernant ces réunions, près de 20 réponses me sont parvenues, ce qui nous a permis avec Bertrand Meillarec de conforter notre point de vue durant ces réunions, et entre autres lors d'une réunion avec l'AAPPMA de Quimperlé (en présence de quelques pêcheurs de l'EHE).

Cette dernière réunion avait pour but d'uniformiser la réglementation entre nos 2 AAPPMA pour le bassin de l'Ellé, et devrait s'appliquer dès l'ouverture 2008.

## AU BORD DE L'EAU

Pêcheurs nous avons quelques concurrents :

Les hérons, les aigrettes, quelques martins pêcheurs et surtout le cormoran. Cet oiseau colonise de plus en plus nos cours d'eau, doté d'un appétit féroce et dépourvu d'ennemi naturel, il prolifère. La variété européenne de cet oiseau est protégée, aussi pour pouvoir le chasser une autorisation de chasse est délivrée aux gardes chasse par la préfecture (pour un nombre restreint d'oiseaux).

Les loutres dont il resterait quelques exemplaires dans notre région.

D'autres indésirables importés pour des besoins de décoration, sont abandonnés par la suite dans la nature telle que la tortue de Floride, et sans parler de toutes ces plantes vendues dans des magasins spécialisés et qui lors d'un nettoyage d'aquarium partent dans le réseau d'eau pour se retrouver à coloniser les ruisseaux, rivières et étangs.

## ELECTION DU FUTUR C.A.

**L'assemblée générale de l'année 2008 se tiendra au mois de décembre 2008.**

Au cours de cette A.G, il sera procédé à l'élection du futur conseil d'administration pour une période de 5 ans à partir de janvier 2009.

Pour être candidat aux élections, il faut être membre de l'AAPPMA E.H.E depuis au moins 2 ans (2007,2008).

Pour participer aux élections il faut être membre de l'AAPPMA en 2008.

De nombreux postes au sein du futur CA seront à pourvoir dont celui du président.

## DIVERS

**LANVENEGEN** :Un bel article sur la pêche est paru dans la revue communale de Lanvégen.

**CAT DE PLOURAY** : 14 personnes ont participé aux différentes manifestations, initiations, aux journées de nettoyage du ruisseau de Rosterch et à la confection de panneaux de signalisation en bois.

**DEPLIANT AAPPMA** :Nous avons édité avec l'aide de la Fédération un dépliant de présentation de quelques parcours de l'AAPPMA, vous en trouverez un exemplaire avec la revue fédérale lorsque vous prendrez votre carte de pêche.

**PONTON PECHE HANDICAPE** : Pour le moment seul un poste de pêche handicapé sera réalisé à l'étang de l'abbaye de Langonnet avec un cheminement d'accès.

**SAUMON** : Le Tac de 91 saumons de printemps a été atteint vers le 15 juin avec 105 déclarations de prises officielles, et 104 déclarations de prises de castillons.

**ALEVINAGE** : en 2007, nous avons aleviné en truites les étangs de Plouray, Langonnet et de l'abbaye de Langonnet

300 brochetons de 30 à 45 cm ont été déversés à Priziac et 300 sandres de 10/12 cm à Langonnet.

## ENTRETIEN DU CHEVELU

### POURQUOI :

Le PAYS du ROI MORVAN a entrepris dans le cadre d'un 1er CRE (Contrat Restauration Entretien), dont la dernière tranche s'effectuera en 2008, un nettoyage des rivières et ruisseaux d'une certaine dimension.

Il est actuellement envisagé un 2ème CRE comprenant outre la restauration, une grande partie de l'entretien des travaux de la 1ère tranche et la prise en compte du chevelu d'une certaine importance.

- Les plus petits ruisseaux, ou chevelu terminal, ne sont pas pris en compte dans ces CRE et **POURTANT: ILS SONT INDISPENSABLES** car de leur accessibilité dépend la bonne reproduction des truites.
- Le nombre actuel de personnes intéressées par ce travail nous oblige à limiter nos travaux sur ces ruisseaux non pris en compte par le CRE actuel, (3 cette année) .

### COMMENT :

- Par un nettoyage simple, consistant à faciliter la remontée des truites reproductrices vers les zones de frayères.
- En aménageant le passage des buses et autres obstacles infranchissables.
- En débarrassant le lit des ruisseaux des encombrants et en évitant ainsi un étalement avec la création d'une lame d'eau large et fine se réchauffant facilement en été, mais attention il ne faut pas enlever tous les embâcles car ils servent d'abris et de garde manger.
- En éclaircissant les abords en certain points pour permettre un meilleur éclairage , en évitant toutefois de faire de grandes trouées bénéfiques à certains oiseaux prédateurs et au réchauffement de l'eau (très préjudiciable à partir de 19°C) et de permettre ainsi à la végétation aquatique de reprendre pour apporter indirectement ou directement de la nourriture aux poissons.
- Ce genre de travail nécessite des équipes moins importantes et permet une progression relativement plus rapide et peut être effectué dans chaque commune par des pêcheurs locaux connaissant bien leur secteur. Pour 2007 : 3 chantiers ont eu lieu, un sur un affluent du ruisseau de Pont Coz un autre sur le Stangven à Plouray et le dernier sur le ruisseau au bas de Kéranna au Faouët.

### ENFIN :

. Merci à la cinquantaine de personnes qui a participé aux différentes journées d'entretien des ruisseaux et nous comptons sur elles et sur tous ceux qui voudront bien se joindre à nous en 2008.

# Assemblée Générale de votre AAPPMA

**Le dimanche                    à**

Si vous ne pouvez y assister, vous avez la possibilité de donner un pouvoir qui sera à transmettre à l'adresse suivante:

ENTENTE DU HAUT ELLE La gaule Faouëtaise-La gaule Plouraysienne  
1 rue Maréchal Leclerc 56320 LE FAOUE

### *POUVOIR :*

*M, Mme :*

*Demeurant :*

*N° de carte de pêche 2007 :*

*DONNE POUVOIR A M .....membre de L'AAPPMA DU HAUT ELLE (Gaule Faouëtaise-Gaule Plouraysienne) pour me représenter lors de l'assemblée générale 2008 de l'association.*

*NOTA : N'oubliez pas de nous transmettre par courrier vos remarques ou interrogations pour nous permettre de les évoquer lors de cette réunion.*